



MAY 30 1983

NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

THIS NOTICE OF APPROVAL SUPERSEDES RECORD OF APPROVAL ACTION S.WA-1125 Revision 1 DATED June 3, 1980. First Approved February 22, 1979

LE PRÉSENT AVIS D'APPROBATION REMPLACE LA FORMULE D'ENREGISTREMENT DE L'APPROBATION S.WA-1125 Révision 1, EN DATE DU 3 juin 1980. Approbation initiale en date du 22 février 1979.

Company: City Wide Scale Co. Ltd.,
30 Baywood Road, Unit 14
Rexdale, Ontario
M9V 3Z2

Société: City Wide Scale Co. Ltd.,
30 Baywood Road, Unit 14
Rexdale, Ontario
M9V 3Z2

Manufacturer: City Wide Scale Co. Ltd.

Fabricant: City Wide Scale Co. Ltd.

Type of Device: Electronic computing scales and an electronic stand alone weight scale.

Appareil: Balances calculatrices électroniques et une balance de pesage autonome électronique.

MODEL NUMBER
No. de modèle

CAPACITY
Capacité

3500	35 lb. x .01 lb. / 15 kg. x .005 kg. Computing Scale/ Balance calculatrice
3510	" " "
3520	" " "
3550	" Stand Alone Weight only scale/Balance autonome de pesage uniquement

The difference in the computing scales are in the location of the operators and customer displays.

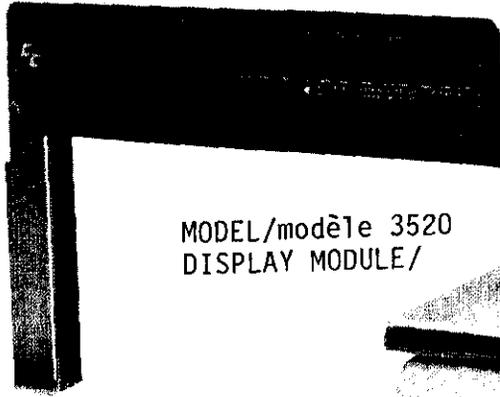
Les balances calculatrices se distinguent les unes des autres par l'emplacement des dispositifs d'affichage destinés aux préposés et aux clients.

MODEL NUMBERS
No. de modèles

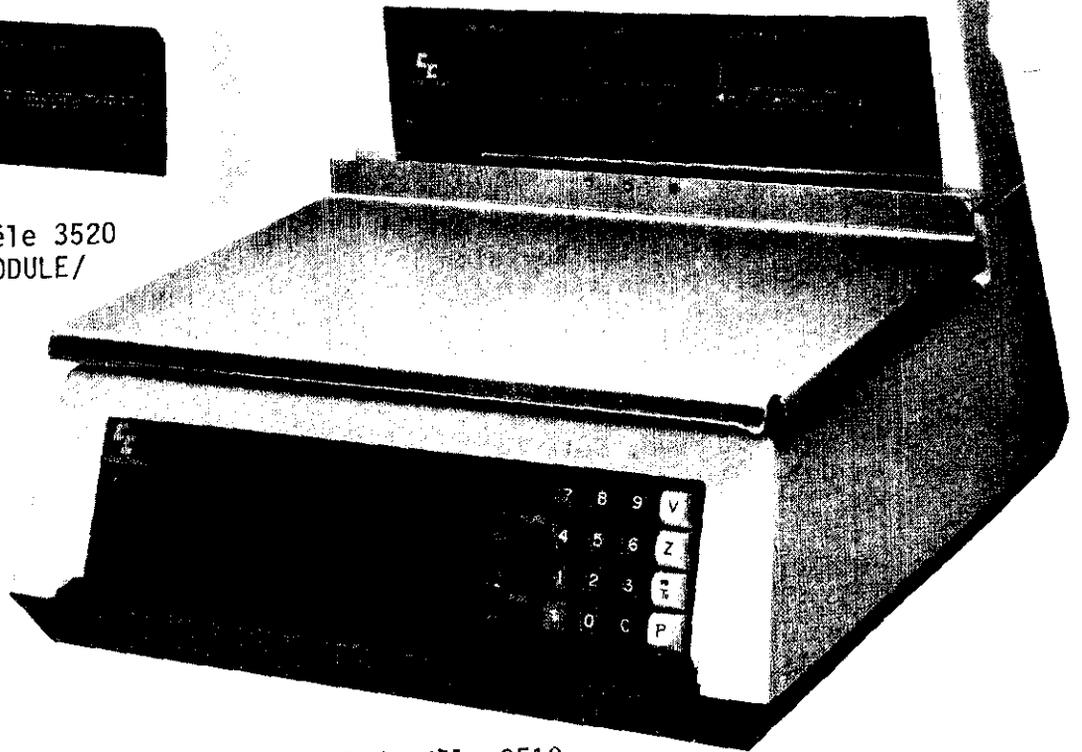
OPERATOR DISPLAY
Dispositif d'affichage
du préposé

CUSTOMER DISPLAY
Dispositif d'affichage
du client

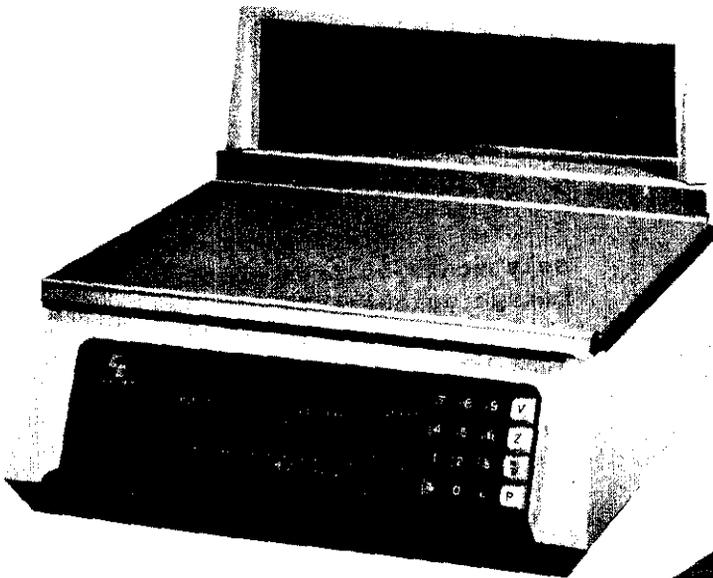
3500	On scale body/Sur le corps de la balance	On scale body/Sur le corps de la balance
3510	On attached module/Sur un module connexe	On attached module/Sur un module connexe
3520	On pole mounted module/Sur un module monté sur colonne	On pole mounted module/Sur un module monté sur colonne
3550	A remote weight only display/Téléindicateur de poids uniquement.	



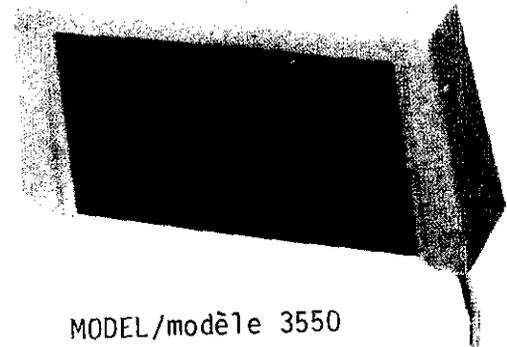
MODEL/modèle 3520
DISPLAY MODULE/



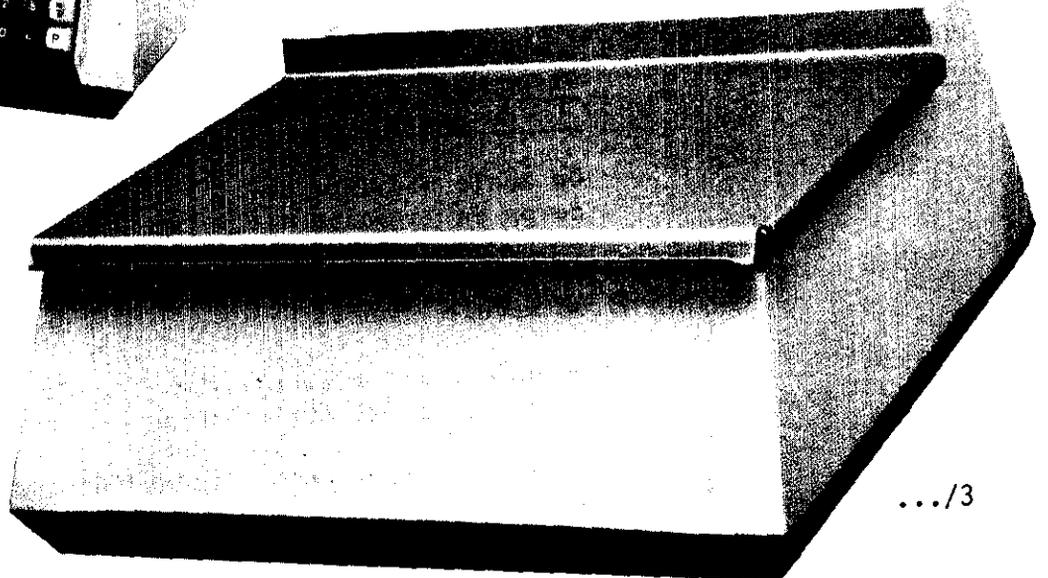
MODEL/modèle 3510



MODEL/modèle 3500



MODEL/modèle 3550



Accessories: Compatible accessories that meet the requirements and perform in accordance with the Weights and Measures Act, Regulations and Specifications may be used.

Description: These are fully electronic scales that utilize a single load cell to sense weight, an A to D converter, and a microprocessor to handle operator inputs and cause a weight, unit price and total price to be displayed.

The model 3550 is a stand alone weight scale, it has a remote weight display with an LED to indicate NET when tare is used. The only operator controls are an "OFF/ON" switch, Zero switch and a Tare switch. The remote display must be located not more than 2 metres from the scale.

The models 3500, 3510 and 3520 have displays for both the operator and customer that consists of; a 4 digit unit price, a 5 digit weight display and a 5 digit total price of the Red LED seven segment type $\frac{1}{2}$ " high. The display has LED annunciators for Zero, PrePack, LB, KG, Price per 1, Price per 100g, Tare and Keyboard Tare.

The operators controls consist of:

0-9 numeric keyboard; for unit price and Tare inputs.

Accessoires: Peuvent être utilisés les accessoires compatibles qui satisfont aux exigences de la Loi sur les poids et mesures, du Règlement et des Spécifications y afférents.

Description: Il s'agit de balances entièrement électroniques constituées d'un seul dynamomètre détecteur de poids, d'un convertisseur analogique-numérique et d'un microprocesseur qui assure le traitement des entrées faites par le préposé et provoque l'affichage du poids, du prix unitaire, et du prix à payer.

Le modèle 3550 est une balance de pesage autonome comprenant un téléindicateur pondéral et un voyant à DEL qui indique NET lorsque la fonction de tarage est utilisée. Les commandes du préposé se réduisent aux commutateurs suivants: "OFF/ON", remise à zéro (ZERO) et TARE. Le téléindicateur ne doit pas se trouver à plus de 2 mètres de la balance.

Les modèles 3500, 3510 et 3520 sont munis de dispositifs d'affichage destinés et au préposé et au client et composés des éléments suivants: 4 chiffres pour le prix unitaire, 5 chiffres pour le poids et 5 chiffres pour le prix à payer, les chiffres étant des chiffres à DEL rouges, à sept segments, de $\frac{1}{2}$ " de hauteur. Le dispositif d'affichage comporte également des voyants à DEL pour la remise à zéro (ZERO), le pré-emballage (PrePack), le poids en lb (LB) ou en kg (KG), le prix par unité (prix unitaire), le poids par 100g, la tare du plateau et la tare du clavier.

Les commandes du préposé sont les suivantes:

un clavier numérique (0-9) qui sert aux entrées du prix unitaire ou de la tare;

Description: Continued

"V" key; used to verify the displays.

"P" key; used to initiate a label if connected to a printer.

"C" key; used to clear Unit Price and tare when scale is in Pre-Pack mode.

"Z" key; used for zeroing the scale.

"TR" key; used for platter tare.

"KB/TR" key; used for keyboard tare.

"OFF/ON" toggle switch.

"OFF/ON" toggle switch for Pre-Pack.

"LB/KG" toggle switch on base of the scale.

"100g" toggle switch on base of the scale for 100g pricing.

Condition of Approval: Approval is granted under the Weights and Measures Act, S.C. 1970-71-72, chapter 36, and the Weights and Measures Regulations C.R.C.c., 1605 for use in Canada under the general conditions of the said Regulations, and under any special conditions listed above.

Reference No.: G6922-C793

Description: Suite

une touche "V" utilisée pour vérifier le dispositif d'affichage;

une touche "P" destinée à l'impression d'une étiquette lorsque la balance est reliée à une imprimante;

une touche "C" pour effacer le prix unitaire ou la tare lorsque la balance est réglée en mode de pré-emballage;

une touche "Z" utilisée pour la remise à zéro de la balance;

une touche "TR" qui sert à obtenir une tare de plateau;

une touche "KB/TR" qui sert à déterminer une tare de clavier;

un commutateur à bascule "OFF/ON";

un commutateur à bascule "OFF/ON" de pré-emballage;

un commutateur à bascule "LB/KG" situé sur le socle de la balance;

un commutateur à bascule "100g" situé sur le socle de la balance et utilisé pour le calcul du prix par 100g.

Condition d'approbation: L'approbation est accordée conformément à la Loi sur les poids et mesures S.R.C. 1970-71-72, chapitre 36, et au règlement d'application C.R.C.c., 1605. L'emploi est autorisé au Canada sous réserve des conditions générales dudit règlement, et de toutes les conditions particulières formulées dans le présent avis.

No. de référence: G6922-C793


W.R. Virtue

Chief
Legal Metrology Laboratories

Chef
Laboratoires de la Métrologie légale

30 1983